



Communiqué

Cowansville, le 20 juin 2014

CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ÉROSION : LA POPULATION DE BROME-MISSISQUOI EST INVITÉE À S'EXPRIMER

Dans les dernières années, plusieurs problématiques liées à la gestion des eaux de surface ont affecté le territoire de Brome-Missisquoi : inondations historiques, chemins arrachés et autres dommages aux infrastructures, problèmes de qualité d'eau, problèmes au niveau des prises d'eau potable, remplacement de conduites pluviales inappropriées à coûts exorbitants, prolifération de cyanobactéries, etc.

La gestion des eaux de ruissellement et de l'érosion, lors des quelques événements météorologiques critiques qui surviennent chaque année, représente un enjeu d'importance pour l'approvisionnement en eau potable, pour la sécurité publique, ainsi que pour la qualité de l'eau et des écosystèmes.

Conformément au Plan d'action triennal pour une gestion intégrée et durable de l'eau, le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a adopté en juin 2013 un document de consultation concernant un nouveau cadre réglementaire visant à mieux contrôler le volume, la vitesse et la qualité de l'eau lors des périodes de pluies, plus particulièrement lors des pluies torrentielles.

De nouvelles normes sont proposées pour renforcer les dispositions de protection des bandes riveraines, pour conserver les sols sur les chantiers de construction, pour modifier les pratiques d'entretien et de conception des chemins, pour la construction en forte pente, pour gérer les eaux pluviales dans les milieux déjà bâtis et pour préserver les surfaces boisées et milieux naturels. Des efforts sont demandés de la part de tous les acteurs du milieu, y compris les propriétaires résidentiels.

Après avoir consulté des groupes d'intérêt ciblés, soit les représentants du milieu agricole, les entrepreneurs en excavation, les promoteurs immobiliers et firmes de génie-conseil, la population de Brome-Missisquoi est maintenant invitée à s'exprimer.

Le cadre réglementaire proposé pour la gestion des eaux de surface et de l'érosion fera l'objet d'une consultation publique, le 18 août prochain à la MRC Brome-Missisquoi, de 19h00 à 21h00.

Un document synthèse ainsi qu'une multitude d'informations sont disponibles sur le site Internet www.virage-eau.ca. Les résidents de Brome-Missisquoi peuvent s'exprimer de trois façons : en faisant parvenir un mémoire ou lettre d'opinion, en complétant le sondage en ligne ou en participant à la consultation publique du 18 août 2014.

La MRC Brome-Missisquoi souhaite pouvoir compter sur l'implication de la population pour élaborer un cadre réglementaire qui permettra un développement harmonieux et durable du territoire et pour continuer d'assurer un approvisionnement en eau de grande qualité et en quantité suffisante pour l'ensemble des citoyens et citoyennes.